



Rapport d'activité

2017



RECEF
*Réseau des compétences
électorales francophones*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| LE MOT DU PRÉSIDENT..... | 5 |
| 1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES | 6 |
| 1.1 LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES ET DE FORMATION..... | 6 |
| <i>5^e Séminaire international d'échanges.....</i> | <i>6</i> |
| <i>Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux.....</i> | <i>9</i> |
| 1.2 LES MISSIONS D'ÉTUDE ET D'IMPRÉGNATION ÉLECTORALE | 10 |
| 2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF | 11 |
| 2.1 L' APPUI AUX MISSIONS DE L'OIF..... | 11 |
| <i>Mission d'évaluation de l'état civil au Niger.....</i> | <i>11</i> |
| <i>Participation au Séminaire sur l'état civil de l'OIF.....</i> | <i>12</i> |
| 3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES | 14 |
| 3.1 LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL | 14 |
| <i>La 3^e Assemblée générale d'A-WEB.....</i> | <i>14</i> |
| <i>Atelier de travail sur les transitions démocratiques après une crise politique.....</i> | <i>14</i> |
| 3.2 LE RAYONNEMENT DU SAVOIR ÉLECTORAL EN LANGUE FRANÇAISE | 15 |
| <i>Le rapport synthèse du séminaire sur le financement politique et les dépenses électorales.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Le site Internet et le compte Twitter.....</i> | <i>15</i> |
| 4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES | 18 |
| 4.1 L' ADMINISTRATION, LA PLANIFICATION ET LA REDDITION DE COMPTES..... | 18 |
| <i>5^e Assemblée générale du RECEF.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Assemblée générale extraordinaire.....</i> | <i>19</i> |
| <i>L'administration du RECEF par le Bureau.....</i> | <i>19</i> |
| 4.2 LE FINANCEMENT DU RÉSEAU ET DES ACTIVITÉS | 19 |
| LES PERSPECTIVES | 22 |
| ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À COTONOU | 23 |

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport d'activité 2017 du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

L'année a commencé en force avec les 5^{es} assises annuelles du RECEF, qui se sont tenues à Cotonou au Bénin, du 20 au 22 mars. Lors des deux premières journées, le RECEF a réalisé son 5^e séminaire international d'échanges qui portait cette année sur le thème « Un financement



politique et des dépenses électorales équitables et transparentes ». Le 22 mars, les membres ont tenu la 5^e Assemblée générale du RECEF, où les rangs du réseau se sont agrandis avec l'arrivée de quatre nouveaux membres, portant maintenant le nombre à 32. Cet événement a regroupé plus de 80 participants, provenant de 24 organismes de gestion des élections et de plusieurs partenaires internationaux.

Le RECEF a également travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie sur le dossier de l'état civil. En avril, le RECEF a déployé un expert électoral au sein d'une mission francophone d'évaluation de l'état civil du Niger. En septembre, le président et la secrétaire générale du RECEF ont participé activement à un séminaire sur l'état civil organisé à Paris par l'OIF.

Les 22 et 23 novembre, en collaboration avec International IDEA, le RECEF a organisé un événement international d'envergure, « l'Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux », qui s'est tenue à Praia, au Cap-Vert. Cet événement a rassemblé plus de 60 représentants de quelque 30 administrations électorales du monde entier. En marge de cet atelier, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin de combler deux postes vacants au sein du Bureau.

Je tiens à féliciter tous les membres qui participent activement aux activités et à l'administration du réseau, contribuant ainsi à son dynamisme. Au nom de tous les membres du réseau, je tiens à remercier sincèrement l'OIF, cette formidable institution internationale qui appuie le réseau dans l'organisation de ses activités.

Général Siaka Sangaré
Délégué général aux Élections du Mali
et président du Réseau des compétences électorales francophones

1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES

En 2017, le RECEF a connu une année bien remplie où plusieurs activités d'échange d'expérience électorale ont été réalisées, notamment :

- 20-21 mars Bénin Séminaire international d'échanges du RECEF sur le financement politique
- 22-23 nov. Cap-Vert Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux

Ces quelques activités permettent de consolider le professionnalisme des organismes de gestion des élections du réseau et de consolider les différentes cultures démocratiques de la Francophonie.

1.1 Les activités d'échanges des bonnes pratiques et de formation

5^e Séminaire international d'échanges

Du 20 au 22 mars 2017, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) a tenu un important séminaire international d'échanges portant sur le thème : « Un financement politique et des dépenses électorales équitables et transparentes » et la 5^e Assemblée générale du réseau.

Cet événement a été organisé en partenariat avec la Commission électorale nationale autonome (CENA) du Bénin et il a été rendu possible grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le séminaire a regroupé plus de 80 participants, provenant de 24 organismes de gestion des élections de l'espace francophone, ainsi que plusieurs partenaires, dont quatre institutions membres de l'Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF) en provenance du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la France et du Niger. De plus, ce séminaire a pu bénéficier de l'expertise de plusieurs partenaires béninois et internationaux, notamment de la Chaire UNESCO des Droits de la personne humaine et de la Démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi, de l'Assemblée nationale du Bénin, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du Bénin, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'International IDEA, du Centre européen d'appui aux élections (ECES), et de l'OIF.

Programmation du séminaire

Au cours des deux jours de ce séminaire électoral international visant le partage d'expertise, plusieurs expériences nationales ont été présentées dans le cadre des cinq ateliers de la programmation :

- les concepts, les principes et l'état des lieux en Francophonie ;
- le financement des partis politiques : les sources de revenus ;
- l'encadrement des dépenses électorales ;
- le contrôle des comptes de campagnes et l'application de la loi ;
- les bonnes pratiques et les perspectives d'avenir.

Les recommandations

Au terme de ce séminaire riche en échanges, les participants ont adopté la Déclaration du RECEF à Cotonou qui propose plusieurs recommandations aux organismes de gestion des élections, aux acteurs des processus électoraux, aux organismes de contrôle du financement de la vie politique et des comptes de campagnes. Dans le respect de la culture électorale et politique des différents pays, la Déclaration, recommande notamment :

- le maintien ou la mise en place d'un système de financement de la vie politique qui assure un juste équilibre entre les sources de financement privé et public, autant pour les partis politiques que pour les candidats;
- la poursuite de la réflexion sur les règles encadrant le financement de la vie politique afin d'assurer l'équité et l'égalité des chances entre les candidats;
- la poursuite de la réflexion sur les règles encadrant les dépenses électorales ainsi que sur les mesures de contrôle mises en place pour assurer le respect de ces règles;
- le maintien ou la mise en place de règles qui prévoient la production de rapports financiers et de dépenses électorales accessibles au public afin d'assurer la transparence des sources de revenus et des dépenses des candidats et des partis politiques;
- le renforcement des règles comptables régissant la présentation des rapports financiers et des dépenses pour les partis politiques et les candidats;

- le maintien ou la mise en place d'organes de contrôle indépendants disposant des ressources nécessaires pour réaliser leur mandat;
- la mise en place de mesures dissuasives suffisantes, ainsi que la mise en œuvre des sanctions relatives à la contravention des règles encadrant le financement de la vie politique et le contrôle des comptes de campagnes électorales;
- le maintien ou la mise en place de directives régissant l'utilisation des ressources de l'État pendant les campagnes électorales;
- la prise en compte des enjeux émergents pour faire évoluer le cadre légal en cette matière;
- le partage de l'information sur les pratiques observées dans d'autres pays et l'organisation d'ateliers de réflexion nationale portant sur l'enjeu du financement de la vie politique et du contrôle des comptes de campagnes.

Au terme de ce séminaire, le secrétariat général du RECEF a publié un rapport synthèse dans le but de conserver une trace historique de cet événement international et de faire rayonner les riches expériences électorales nationales de l'espace francophone. L'ensemble des présentations réalisées lors de ce séminaire est également disponible sur le site Web du RECEF.



La photographie de famille des participants au séminaire.

Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux

Les 22 et 23 novembre derniers s'est déroulé l'atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux, organisé par le Réseau de compétences électoraux francophones (RECEF) en collaboration avec International IDEA et la Commission nationale des élections du Cap-Vert. Par son financement, l'Organisation internationale de la Francophonie a contribué à la réalisation de cet événement. L'OIF a d'ailleurs été très visible lors de cet événement, notamment en prenant la parole lors de la cérémonie d'ouverture, au côté du Président de l'Assemblée nationale du Cap-Vert.

Cet événement a connu un grand engouement avec la participation de plus de 60 représentants de quelques de 30 administrations électorales de pays des Amériques, d'Asie, d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient. De plus, plusieurs représentants de nombreuses organisations internationales spécialisées dans l'appui des processus électoraux ont également partagé leurs expériences relatives à l'introduction de nouvelles technologies électorales, contribuant au succès de l'événement. L'atelier s'est déroulé simultanément en français, en anglais et en portugais, avec l'aide d'un service d'interprétation simultanée. Cet événement a ainsi fait rayonner la langue française et les démocraties francophones au-delà des frontières de la Francophonie.

La programmation de l'événement, qui était structurée en cinq ateliers de travail, a permis d'approfondir différents aspects de la problématique globale, notamment :

- le bilan des dernières années en matière de nouvelles technologies;
- l'impact des technologies dans l'ensemble du cycle électoral;
- le processus décisionnel menant à l'adoption de nouvelles technologies;
- les processus d'approvisionnement technologique et le renforcement des capacités nationales en informatique;
- et les tendances émergentes et les prochaines innovations technologiques.

À la suite de deux jours d'échanges de partages de différentes expériences nationales, il a été possible de retenir certaines conclusions générales, qui seront consignées dans un rapport synthèse, qui était en rédaction au moment de finaliser l'écriture du présent Rapport d'activité. L'ensemble des présentations des conférenciers est également disponible sur le site Web du RECEF.

Lors de cet événement tenu au Cap-Vert, le RECEF a atteint de nombreux objectifs. Nous retenons notamment un grand rayonnement des institutions électorales de la Francophonie lors de l'Atelier. Ce dernier a permis au RECEF de réaliser une activité de grande envergure avec des partenaires hors-Francophonie et de faire rayonner l'OIF et les démocraties francophones sur tous les continents. De plus, cet atelier a permis aux

membres du RECEF d'échanger davantage de bonnes pratiques en matière de nouvelles technologies électorales.



Les travaux de l'Atelier sur les nouvelles technologies électorales

1.2 Les missions d'étude et d'imprégnation électorale

Le RECEF n'a pas été en mesure de réaliser de mission d'étude et d'imprégnation électorale en 2017.

Bilan des résultats de l'objectif 1 : Réaliser des activités d'échanges des bonnes pratiques électorales

| Résultats attendus | Réalisation |
|---|--|
| Tenir le 5 ^e Séminaire international d'échanges sur le thème : Un financement politique et des dépenses électorales équitables et transparentes. | Le 5 ^e séminaire électoral du RECEF s'est tenu au Bénin, les 20 et 21 mars 2017. Il y avait 80 participants de 24 administrations électorales membres et de plusieurs organisations internationales. |
| Offrir un Atelier de réflexion sur les nouvelles technologies et les élections | L'Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux s'est tenu au Cap-Vert, les 22 et 23 novembre 2017. Il y avait 60 participants de 30 administrations électorales et de plusieurs organisations internationales. |
| Déployer une mission d'étude et d'imprégnation électorale. | Le RECEF n'a pas été en mesure de déployer une mission d'étude et d'imprégnation en 2017. |

2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF

Le RECEF rassemble 32 organismes de gestion des élections de la Francophonie qui ont à la fois une grande expertise électorale et des défis électoraux à relever. Le réseau est à la disposition de ses membres et il est également à la disposition de l'OIF, qui est une institution internationale incontournable en matière d'appui aux processus électoraux de l'espace francophone.

2.1 L'appui aux missions de l'OIF

En 2017, le RECEF a collaboré avec l'Organisation internationale de la Francophonie afin de faire avancer la compréhension et la réflexion sur les actions à poser sur la relation entre un état civil et la confection d'un fichier électoral.

Mission d'évaluation de l'état civil au Niger

Du 4 au 11 avril 2017, un expert électoral du RECEF, a participé à une mission d'évaluation de l'état civil au Niger. En marge de cette mission qui a été réalisée du 4 au 7 avril, l'expert a également représenté l'OIF et le RECEF à l'occasion d'un séminaire sur l'état civil et la démocratie organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), les 10 et 11 avril. Cette mission exploratoire faisait suite à une autre mission exploratoire sur l'état civil réalisée en Guinée en décembre 2016.

Quant au séminaire sur l'état civil et la démocratie de l'APF, il s'est tenu à l'Assemblée nationale du Niger à Niamey sous la présidence de Son Excellence Monsieur Ousseini TINNI, Président de l'Assemblée nationale du Niger. L'expert électoral du RECEF y a réalisé deux présentations. La première portait sur le thème : « État civil et les fichiers électoraux : état des lieux en Francophonie » et la deuxième portait sur le thème : « Gestion permanente d'un registre national des électeurs ». Un Registre national des électeurs, est un concept développé conjointement par le RECEF et l'OIF qui met en relation l'état civil d'un pays pour confectionner et mettre à jour de façon permanente un Registre national des électeurs et ainsi mettre fin aux recensements électoraux. Ce concept est au cœur du Guide pratique de l'OIF « Pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles ».

Cette mission sur l'état civil au Niger est une réalisation importante dans la stratégie de l'OIF, entamée lors des 3^{es} Journées des réseaux institutionnels en 2012, afin d'aider les pays de l'espace francophone à consolider leur état civil et leur fichier électoral. Les observations réalisées durant cette mission exploratoire permettront de préciser les actions à réaliser par l'OIF lors des prochains mois et des prochaines années.

Participation au Séminaire sur l'état civil de l'OIF

Les 18 et 19 octobre 2017, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a réalisé un séminaire d'experts sur l'état civil. Cet événement a permis de rassembler plus de 30 experts provenant de plusieurs organisations internationales et de plusieurs réseaux institutionnels de la Francophonie. Le Réseau des compétences électorales francophones était représenté par son président, sa secrétaire générale et son chargé de mission.

Par l'entremise de ce séminaire sur l'état civil, la Francophonie cherche à la fois à faire le bilan des expériences passées, en plus d'approfondir la réflexion sur les pistes de collaboration avec d'autres acteurs de la communauté internationale afin d'appuyer le renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil.

Les résultats constatés lors de ce séminaire sont divers. Après avoir dressé un état des lieux de la problématique de l'état civil, ce séminaire a permis de faire l'analyse de différents enjeux transversaux associés à l'état civil par l'entremise de trois ateliers :

- En quoi l'état civil permet-il l'accès au droit à l'identité et l'exercice des droits fondamentaux ?
- Enjeux de l'état civil en matière de justice.
- Enjeux de l'état civil en matière de sécurité et de police.

Le président et la secrétaire générale du RECEF ont participé activement à l'atelier portant sur l'état civil et l'exercice des droits fondamentaux, afin notamment de réitérer l'importance d'un état civil de qualité dans la production de listes électorales consensuelles.



Les représentants du RECEF

Bilan des résultats de l'objectif 2 : Appuyer les activités de l'OIF

| Résultats attendus | Réalisation |
|---|---|
| Répondre positivement aux demandes de l'OIF et favoriser la participation de membres du réseau et des experts électoraux en soutien aux activités de l'OIF en matière d'appui aux processus électoraux. | <ul style="list-style-type: none">• Du 4 au 11 avril, déploiement d'un expert électoral du RECEF à une mission d'évaluation de l'OIF au Niger.• Participation au Séminaire sur l'état civil de l'OIF à Paris, les 18-19 octobre. |

3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES

Un autre volet de la mission du RECEF est de favoriser les activités de réseautage avec d'autres organisations internationales, ainsi que la recherche et le rayonnement du savoir électoral en langue française. Le RECEF s'inscrit ainsi en complémentarité dans l'offre de soutien aux activités électorales francophones et comme un collaborateur des autres organisations œuvrant également à cette fin.

3.1 Les actions de réseautage international

Comme il a été mentionné précédemment, le RECEF a favorisé la participation de plusieurs institutions internationales lors de son 5^e séminaire international d'échanges, et il s'est associé à l'expertise d'International IDEA pour organiser l'Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux.

De plus, le RECEF a pris part à certaines activités internationales durant l'année 2017.

La 3^e Assemblée générale d'A-WEB

Un grand nombre de présidents de commissions électorales membres du RECEF, dont le président du RECEF, ont participé à la 3^e Assemblée générale de l'Association mondiale des organismes de gestion des élections (A-WEB), qui s'est tenue en Roumanie le 31 août 2017.

Cet événement d'envergure mondiale a rassemblé environ 180 participants provenant de 56 pays.

À la suite de cet événement, le président du RECEF a procédé à une réunion de travail avec le secrétaire général d'A-WEB et des représentants de l'OIF, à Paris en décembre 2017, afin d'explorer des avenues de collaboration avec cette association mondiale. Il n'y a pas encore de projets concrets qui ont été identifiés à ce stade-ci des pourparlers. Ce sera à suivre dans les prochaines années.

Atelier de travail sur les transitions démocratiques après une crise politique

Les 13 et 14 septembre 2017, International IDEA a organisé à Dakar, au Sénégal, un Atelier de travail portant sur les transitions démocratiques après une crise politique. Le président du RECEF a été invité à présenter l'expérience malienne lors de cet événement.

3.2 Le rayonnement du savoir électoral en langue française

Le rapport synthèse du séminaire sur le financement politique et les dépenses électorales

Comme il l'avait réalisé lors des quatre années précédentes, avec les publications des rapports synthèses des séminaires électoraux annuels, le RECEF a publié en octobre 2017 un 5^e rapport synthèse issu de son séminaire électoral de 2017 : « Un financement politique et des dépenses électorales équitables et transparentes ».

Le rapport est articulé autour de cinq chapitres correspondant aux thèmes abordés lors de ce séminaire :

- les concepts, les principes et l'état des lieux en Francophonie;
- le financement des partis politiques : les sources de revenus;
- l'encadrement des dépenses électorales;
- le contrôle des comptes de campagnes et l'application de la loi ;
- les bonnes pratiques et les perspectives d'avenir.

Le rapport synthèse présente également les principales recommandations issues de ce séminaire, qui sont également rassemblées au sein de la Déclaration du RECEF à Cotonou. En fonction des discussions et des consensus qui ont émergé lors des échanges de ce séminaire, plusieurs recommandations ont été consignées dans la Déclaration du RECEF à Cotonou (voir annexe).

Ce rapport synthèse est disponible gratuitement sur le site Web du RECEF et dans une édition papier.

Le site Internet et le compte Twitter

Le site Internet du RECEF (recef.org) est une source d'information importante sur les activités électorales francophones. En effet, les *actualités* informent les membres sur les activités du réseau, le *calendrier* indique les activités électorales des pays membres de



l'OIF et les *fiches pays* présentent l'information de base sur l'organisation des élections dans les pays membres du réseau.

Le site Web présente aussi les rapports d'activité, les publications et les déclarations officielles du réseau, et il comporte également un important savoir électoral au sein de sa bibliothèque virtuelle, qui compte près de 300 titres et qui est une source de documentation très utile en matière de gestion des élections dans l'espace francophone. Cette bibliothèque contient des documents de recherche et d'analyse sur différentes problématiques électorales, les législations électorales et des documents relatifs aux organismes de gestion des élections de la Francophonie. Elle assure ainsi une meilleure circulation du savoir électoral francophone pour l'ensemble des membres, tout en contribuant au rayonnement de la littérature électorale francophone.

L'année de son lancement en 2012, le site Web du RECEF avait reçu un peu plus de 2 500 visites en provenance de 81 pays. Dans les cinq dernières années, le site Web a connu une croissance d'achalandage très importante, portant le nombre de visites à plus de 30 000 en 6 ans.

Le compte Twitter du RECEF, créé en 2015, a également connu une affluence en croissance. Au 31 décembre 2017, le compte Twitter du RECEF comptait 466 abonnés, soit près du double de l'année précédente. C'est le secrétariat général qui anime le compte du réseau, en conformité avec sa politique éditoriale. Suivez-nous : [@recef_org](https://twitter.com/recef_org).

Bilan des résultats de l'objectif 3 : Réaliser des actions de réseautage international et faire rayonner les institutions électorales francophones

| Résultats attendus | Réalisation |
|---|---|
| Entretenir les contacts existants avec des organisations internationales œuvrant dans le domaine électoral. | Outre l'OIF, avec qui il est en communication constante, le RECEF a entretenu des relations avec plusieurs organisations internationales telles que : International IDEA, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Centre européen d'appui aux élections (ECES), A-WEB, le réseau des OGE Arabes, OSIWA, International Foundation for Electoral Systems (IFES) et l'Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF). |

| | |
|---|--|
| Participer à la 3 ^e Assemblée générale d'A-WEB en 2017 | Le président du RECEF a représenté le réseau lors de la 3 ^e Assemblée générale d'A-WEB, le 31 août 2017, en Roumanie. |
| Rédaction et publication d'un rapport synthèse sur le financement politique. | Le rapport a été rédigé par le secrétariat général du RECEF et publié en octobre 2017 sur le site Web du réseau. |
| Enrichir la bibliothèque virtuelle de nouvelles publications portant sur les élections. | La bibliothèque virtuelle a été enrichie de près de 50 titres, passant de 245 à 294 publications accessibles gratuitement. |

4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES

4.1 L'administration, la planification et la reddition de comptes

5^e Assemblée générale du RECEF

Le 22 mars 2017, 23 organismes de gestion des élections francophones étaient représentés à Cotonou lors de la 5^e Assemblée générale du réseau.

Ce fut l'occasion pour les administrateurs de présenter les états financiers et le rapport d'activité de l'année 2016. Les membres ont également entériné le projet de plan d'action 2017-2018, de même que l'adhésion de quatre nouveaux organismes de gestion des élections au sein du réseau, portant le nombre de membres à 32. Les nouvelles institutions membres sont les suivantes :

- la Commission nationale des élections du Cap-Vert ;
- le Conseil électoral provisoire d'Haïti ;
- la Commission électorale nationale de Sao-Tomé-et-Principe ;
- et la Commission électorale nationale indépendante du Togo.



Répartition des 32 institutions membres du RECEF au 31 décembre 2017

Assemblée générale extraordinaire

Le 24 novembre 2017, en marge de l'Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux, le RECEF a également tenu une Assemblée générale extraordinaire dans l'objectif d'élire deux administrateurs pour combler des postes qui sont devenus vacants en 2017. Durant cette assemblée, où 18 institutions membres étaient représentées, la présidente de la Commission nationale des élections du Cap-Vert et le président de la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar ont été élus à l'unanimité afin de compléter les deux mandats.

Tous les postes des administrateurs élus seront à nouveau en élection lors de la 6^e Assemblée générale qui est prévue le 22 mars 2018, à Madagascar.

L'administration du RECEF par le Bureau

Les articles 30,1 et 30,2 des Règlements généraux prévoient que les administrateurs du Bureau sont élus en assemblée générale pour un mandat de deux ans, à l'exception du poste de secrétaire général, qui bénéficie d'un statut permanent au Bureau parce qu'il administre le secrétariat général situé au siège social du réseau. Par conséquent, le mandat des administrateurs se poursuit jusqu'à la 6^e Assemblée générale, qui est prévue le 22 mars 2018, à Madagascar. Voici la composition du Bureau au 31 décembre 2017 :

- Président Général Siaka Sangaré Mali
- Vice-Président Hery Rakotomanana Madagascar
- Secrétaire générale Catherine Lagacé Québec
- Administrateur René Aboghe Ella Gabon
- Administratrice Maria Do Rosário Gonçalves Cap-Vert

Au cours de l'année 2017, les membres du Bureau se sont rencontrés à cinq reprises : deux fois par l'entremise de conférences téléphoniques et trois fois lors d'une activité du réseau. Les réunions se sont tenues le 23 janvier, le 19 mars, le 9 juin, le 17 octobre et le 24 novembre.

4.2 Le financement du réseau et des activités

Le RECEF a été en mesure de réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année 2017, grâce à une contribution financière significative de l'OIF et à l'engagement dévoué de ses membres.



Les revenus du RECEF associés aux cotisations des membres pour l'année 2017 s'élèvent à 30 000 dollars canadiens. L'OIF a mis à la disposition du RECEF une subvention de 43 834 dollars canadiens pour soutenir les activités du réseau. Les chiffres présentés ci-dessous représentent une synthèse des états financiers 2017.

| | \$ canadiens | Euros ¹ |
|--|--------------|--------------------|
| Budget de l'année 2017 | | |
| • Solde au 31 décembre 2016 | 34 991 \$ | 23 304 € |
| • Subvention reçue en 2017 de l'OIF | 43 834 \$ | 30 000 € |
| • Cotisations des membres | 30 000 \$ | 20 000 € |
| <hr/> | | |
| • Argent disponible 2017 | 108 825 \$ | 73 304 € |
| Dépenses de l'année 2017 | | |
| • 5 ^e Séminaire et 5 ^e AG du RECEF | 44 192 \$ | 29 430 € |
| • Mission au Niger | 2 725 \$ | 1 835 € |
| • Séminaire sur l'état civil | 6 217 \$ | 4 141 € |
| • Atelier les nouvelles technologies | 48 741 \$ | 32 462 € |
| • Frais administratifs et bancaires | 1 210 \$ | 750 € |
| <hr/> | | |
| • Total des dépenses 2017 : | 103 085 \$ | 68 618 € |

Bilan des résultats de l'objectif 4 : Administrer le réseau dans une perspective participative des membres

| Résultats attendus | Réalisation |
|---|---|
| Tenir la 5 ^e Assemblée générale. | La 5 ^e Assemblée générale a été tenue à Cotonou, Bénin, le 22 mars 2017. De plus, le RECEF a tenu une Assemblée générale extraordinaire le 24 novembre 2017 à Praia, Cap-Vert. |
| Tenir 4 à 5 réunions du Bureau. | Les administrateurs du Bureau se sont réunis à 5 reprises. |
| Rédiger et déposer le Rapport d'activité | Le Rapport d'activité 2016 et le Plan |

¹ Les dollars canadiens sont la monnaie de référence. Les euros sont indiqués à titre informatif seulement.

| | |
|--|---|
| 2016 et le Plan d'action 2017 lors de l'Assemblée générale 2017. | d'action 2017-2018 ont été déposés lors de l'Assemblée générale 2017. |
| Publier le Rapport d'activité 2016 sur le site Web du RECEF. | Le Rapport d'activité 2016 a été publié sur le site Web du RECEF en avril 2017. |
| Présenter une demande de financement à l'OIF. | La demande de financement 2017 a été présentée à l'OIF le 24 janvier 2017. |
| Produire des rapports de dépenses périodiques à l'OIF, ainsi qu'un rapport final à la fin de l'année 2016. | Un rapport d'étape a été transmis à l'OIF le 30 juin 2017 et le rapport final a été transmis le 30 novembre 2017. |
| Solliciter le paiement des cotisations annuelles aux membres du réseau. | Les lettres de demande de paiement des cotisations annuelles 2017 ont été transmises aux membres le 18 janvier 2017. |
| Solliciter la participation financière des membres lors des activités du réseau. | Toutes les activités du RECEF sont réalisées grâce à une contribution financière ou une prise en charge partielle des membres qui y participent. |
| Produire les états financiers 2016 et les présenter lors de l'Assemblée générale 2016. | Les états financiers 2016 ont été produits par une firme comptable indépendante et ils ont été présentés lors de la 5 ^e Assemblée générale, le 22 mars 2017. |

LES PERSPECTIVES

Le RECEF existe maintenant depuis 6 ans et le nombre de membres et d'activités est en croissance chaque année.

Au cours de l'année 2018, le plan d'action 2017-2018 a été mis à jour afin de préciser les activités prévues au cours de cette 2^e année. Ainsi, il est notamment prévu de tenir un 6^e séminaire électoral portant sur le thème : « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités », ainsi qu'une 6^e Assemblée générale annuelle. Cet événement est prévu du 20 au 22 mars 2018 à Madagascar. De plus, le plan d'action prévoit une participation du RECEF aux 6^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie qui se tiendront les 29 et 30 mai 2018 à Paris, ainsi qu'une Mission d'étude et d'imprégnation à l'occasion des élections générales du Québec, prévues le 1^{er} octobre 2018.

ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À COTONOU

Nous, membres représentants des organismes de gestion des élections du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), réunis à Cotonou, du 20 au 21 mars 2017 dans le cadre du Séminaire international d'échanges sur le thème : « *Un financement politique et des dépenses électorales équitables et transparentes* », en présence de l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres partenaires internationaux;

Réitérant notre engagement à la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du *Symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone* et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948;

En nous appuyant sur les travaux du Séminaire qui contribueront à la réflexion sur les pratiques du financement de la vie politique et du contrôle des comptes de campagnes électorales;

Considérant les échanges de bonnes pratiques qui ont permis d'approfondir les connaissances sur l'univers du financement de la vie politique, notamment à travers les cinq ateliers de travail, à savoir:

- Les concepts, principes, et états des lieux en Francophonie;
- Le financement des partis politiques : les sources de revenus;
- L'encadrement des dépenses électorales;
- Le contrôle des comptes de campagnes et l'application de la loi;
- Les bonnes pratiques et perspectives d'avenir.

Recommandons aux organismes de gestion des élections, aux acteurs des processus électoraux, aux organismes de contrôle du financement de la vie politique et des comptes de campagnes de favoriser, en conformité avec le contexte historique et socioéconomique des pays membres et en considérant la culture électorale et la politique nationale:

- le maintien ou la mise en place d'un système de financement de la vie politique qui assure un juste équilibre entre les sources de financement privé et public, autant pour les partis politiques que pour les candidats;
- la poursuite de la réflexion sur les règles encadrant le financement de la vie politique afin d'assurer l'équité et l'égalité des chances entre les candidats;

- la poursuite de la réflexion sur les règles encadrant les dépenses électorales ainsi que sur les mesures de contrôle mises en place pour assurer le respect de ces règles;
- le maintien ou la mise en place de règles qui prévoient la production de rapports financiers et de dépenses électorales accessibles au public afin d'assurer la transparence des sources de revenus et des dépenses des candidats et des partis politiques;
- le renforcement des règles comptables régissant la présentation des rapports financiers et des dépenses pour les partis politiques et les candidats;
- le maintien ou la mise en place d'organes de contrôle indépendants disposant des ressources nécessaires pour réaliser leur mandat;
- la mise en place de mesures dissuasives suffisantes, ainsi que la mise en œuvre des sanctions relatives à la contravention des règles encadrant le financement de la vie politique et le contrôle des comptes de campagnes électorales;
- le maintien ou la mise en place de directives régissant l'utilisation des ressources de l'État pendant les campagnes électorales;
- la prise en compte des enjeux émergents pour faire évoluer le cadre légal en cette matière;
- le partage de l'information sur les pratiques observées dans d'autres pays et l'organisation d'ateliers de réflexion nationale portant sur l'enjeu du financement de la vie politique et du contrôle des comptes de campagnes.

Exprimons nos sincères remerciements au peuple béninois et à son gouvernement, à la Commission électorale nationale autonome du Bénin et à l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui respectif à l'organisation de cet événement qui a permis aux participants d'échanger sur le financement de la vie politique.

Fait à Cotonou

Le 21 mars 2017

Les participants